



## DÉCISION DU MAIRE

(Application des articles L. 2122.22 et L 2122.23 du C.G.C.T.)

N° : 24-22  
Date : 22/04/2024

Mis en ligne le : 13 MAI 2024

**Domaine d'intervention : 7.1**

**OBJET : VIREMENTS DE CREDITS ENTRE CHAPITRE**

Le Maire de Vitrolles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2122.22 et L 2122.23,

Vu la délibération n°20-47 en date du 26 Mai 2020 donnant délégation de pouvoir au Maire,

Vu la délibération n°24-41 en date du 28 mars 2024 portant adoption du budget primitif 2024 du budget principal de la commune

Considérant que la protection fonctionnelle a été accordée à des agents et des élus,  
Considérant les ordonnances fixant consignation de la cour d'appel d'Aix Provence,  
Il est nécessaire d'abonder les crédits du chapitre 27 pour pouvoir consigner les sommes demandées dans les ordonnances,

Considérant la demande du Service de Gestion Comptable de Berre l'Etang d'annuler certains titres de recettes 2023 pour les réimputer en 2024,  
Il est nécessaire d'abonder les crédits du chapitre 67 pour annuler les titres sur exercices antérieurs.

### D É C I D E

Article 1 : d'autoriser les virements de crédits suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Code virement	Sens	Chapitre	Fonction	Nature	Ligne de crédit	Montant
M57_I_2024_01	DE	21	515	2111	17105	-36 000,00
	VERS	27	01	275	19508	36 000,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Code virement	Sens	Chapitre	Fonction	Nature	Ligne de crédit	Montant
M57_F_2024_01	DE	011	020	6156	3396	-65 000,00
	VERS	67	317	673	15109	65 000,00

Article 2 : Conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, il sera rendu compte de ces virements de crédits lors du prochain conseil municipal.

Article 3 : La présente Décision du Maire entre en vigueur dès sa signature et les formalités de l'article L 2131.1 du CGCT accomplies.

Article 4 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet et à Monsieur le responsable du Service de Gestion Comptable de Berre l'Etang.

**Loïc GACHON**  
Maire de Vitrolles

